

 Aide Sociale aux Personnes Agées	FORMULAIRE	F.014.1.02
	DEMANDE DE CONGES OU D'ABSENCES	Date d'application : 10/09/2008
		Page 1 sur 1

<i>Date limite de dépôt de demande de congé annuel</i>	<i>Période de prise de congés</i>
<i>Avant fin septembre</i>	<i>De janvier à juin</i>
<i>Avant fin avril</i>	<i>De juillet à décembre</i>

*Pour les absences exceptionnelles la demande doit être faite une semaine minimum avant la date prévue pour l'absence.*

*Les congés se posent obligatoirement par période d'une ou plusieurs semaines. La pose de congés inférieur à une semaine est autorisé uniquement en cas de solde < 1 semaine.*

**Une semaine de congés posés → 6 jours de congés.**  
**Solde de congés inférieur à une semaine = 1 jour posé → 1 jour retiré**

**A remplir par le/la salarié(e)**

**Date de la demande :**

Nom .....	Prénom.....
Adresse : .....	
Date d'entrée à ASPA : .....	
Nature du contrat : .....	Fin de contrat : .....
Nombre de jours demandés : .....	
Période d'absence : du ..... au .....inclus	
Reprise du travail le : .....	
Signature du salarié (e)	

**A remplir par le/la Responsable de secteur**

Droit aux congés : .....	
Nombre de jours déjà pris : .....	
Observations : .....	
Accord	Refus
Date ...../...../.....	
Nom et signature du Responsable de secteur	Nom et signature DRH